

tenant à Rome, comme nous l'avons dit déjà, y a excité à son arrivée, un véritable enthousiasme. Cette héroïne, avec sa cause qui est si belle et si juste, a le privilège, après Pie IX et ses droits sacrés, d'inspirer les plus nobles et les plus chauds sentiments ; et cela, non seulement auprès des vrais catholiques, mais de la part des plus honnêtes gens de tous les partis.

En France, les élections générales, fixées au 31 mai, doivent être précédées d'un manifeste impérial plus ou moins mystérieux jusqu'à ce jour. Sera-ce une sorte de coup d'état, ou un autre stratagème pour mieux s'assurer la prépondérance des suffrages ? En attendant on a déjà signifié aux journaux et aux populations assez de réserves et de contraintes qu'il semble superflu d'en tenter d'autres à la veille des élections.

On ne parle plus du voyage de l'impératrice à Rome. Le voyage aussi du Prince Napoléon en Egypte paraît abandonné ou ajourné. Plus cet homme voyagera, mieux ce sera pour la France actuelle. Du reste, les complications amenées par la situation de la Pologne, qui reste la même jusqu'à ce jour, occupent sérieusement le gouvernement impérial. C'est-à-dire la diplomatie de ce gouvernement, en parfait accord avec celle des autres grandes puissances, a l'air d'être sérieuse vis-à-vis ce peuple opprimé et persécuté depuis trop longtemps. Nous ne croirons pour notre part, au concours napoléonien dans la défense ouverte des droits de ce peuple, que lorsque nous le verrons en action et non en vaines sympathies diplomatiques.

Depuis quelque temps les affaires sanglantes de nos voisins se balancent assez sérieusement. On annonce sans cesse de grandes batailles, et quelques-unes, certes ont été fort importantes ; mais, comme les escarmouches et les feux de pelotons, elles ne décident rien encore. Le Sud a fait des pertes sensibles ; la plus grande a été la mort de son général Jackson. Cependant le pays est loin d'être abattu du coup.

Rapport de l'École d'Agriculture et de la Ferme Modèle de Ste. Anne, pour les années 1861 et 1862,

(Suite et fin.)

XX. Jardin et pépinière

L'étude du jardinage et des arbres fruitiers forme une partie essentielle de l'enseignement de notre école. Le terrain nécessaire pour les démonstrations pratiques de ces études, après de grands travaux de drainage et d'épierrement par la mine et l'arrachage, a été soumis à une culture maraichère régulière au printemps de 1861.

Le Collège possède depuis longtemps quatre vergers de moyenne grandeur. Deux ont été faits et sont entretenus en même temps comme jardins à fleurs, par les élèves du cours classique et ceux du cours commercial. Cela n'empêche pas que les élèves de l'école d'agriculture ne puissent y trouver des sujets d'études pratiques pour la taille et les soins à donner aux arbres fruitiers. Aussi on ont-ils bien profité le printemps et l'été dernier. Mais il n'y avait pas pour les arbres fruitiers de pépinière pour préparer les jeunes plants avant de les mettre sur place. Les jeunes sujets

provenants de semis sont ordinairement trop faibles pour être livrés à la pleine terre. Ils ont besoin de passer quelque temps dans la pépinière pour acquérir une certaine force, et subir certaines opérations telles que la greffe et autres, ou enfin pour y recevoir une forme particulière et devenir capables de résister à la sécheresse et à l'humidité, auxquelles ils seront exposés plus tard, quand ils auront été mis en place.

La pépinière n'occupe encore qu'une très-petite partie du nouveau jardin. Elle pourrait devenir la source de revenus d'une certaine importance par la vente des plants, quand le goût de la culture des vergers sera plus répandu. Son accroissement dépendra de plusieurs circonstances.

Le jardin occupe une étendue de 23 arpents. Il forme un polygone dont les principaux côtés seront réguliers après l'enlèvement d'une maison avec ses dépendances qui le défigurent maintenant. Une des conditions premières pour un jardin comme pour une pépinière, est que la position soit à l'abri des vents dominants de la localité, ceux du Nord surtout, avec une pente inclinée au midi. Le nôtre a tous ces avantages, et d'autres encore. Sa position entre les bâtiments de la ferme et deux voies publiques le rend accessible en tout temps et à toutes les heures du jour, au point que cet avantage devient un grave inconvénient pour la conservation des fruits. On sait que la pente au Sud est favorable à tous végétaux, excepté ceux qui redoutent le grand soleil. Cette pente est légère dans la première moitié du terrain, puis elle devient un peu plus rapide, le reste est plat. C'est dans cette dernière partie que l'on se propose de placer la pépinière, et que de fait l'on a déjà au printemps de 1861 planté une couple de cents jeunes sujets destinés au greffage.

Comme les arrosages forment la base de la culture jardinière, on a creusé un puits au centre même du jardin, dans un des angles de rencontre des deux grandes allées. On pourrait aussi utiliser à cette fin les eaux de la toiture de la porcherie qui a près de 200 pieds de long. A côté de la grande porte de la cave à composts de la porcherie qui reçoit tout le fumier avec l'urine des porcs, de même que les égouts de la cour des bêtes à cornes, lors de la fonte des neiges, on a placé sous terre un grand tonneau sarclé pour recevoir le surplus du purin provenant de la cave susdite. Tous ces moyens d'arrosages faciles et économiques assurent au jardin de grands avantages.

Ce jardin a été créé, avant tout, dans un but d'études pratiques pour les jeunes gens qui se destinent plus tard à cultiver pour leur propre compte. Ce ne peut donc pas être un jardin de pur agrément. L'utilité doit passer avant toute autre considération. Dans un tel jardin, le choix, comme l'arrangement des plantes, exclut toute possibilité de lui donner le caractère pittoresque d'un jardin paysager.

Notre premier essai de drainage a été fait dans cet endroit, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire. Dans la pente rapide les drains ont été placés à 15 pieds les uns des autres, dans la partie basse qui est une terre sèche et argileuse, l'espacement a été d'une cinquantaine de pieds. Il n'eut pas été mal de les rapprocher un peu plus.

Le sous-sol est une glaise compacte. Dans toute la partie en pente le sous-sol est un sable graveleux très-perméable.

Avant de faire les labours de défoncement, le plan du jardin a été préalablement bien arrêté. On a marqué d'avance la place des grandes allées, afin de ne pas labourer inutilement : c'eût été un travail en pure perte et même nuisible, puisqu'on aurait rendu mobiles certaines parties, qui, au contraire, ne sauraient être trop solides. Ces allées ont été creusées, et la bonne terre utilisée pour relever les parties trop basses.

Cela fait, on a couvert la terre d'une couche épaisse de fumier, et on a défoncé le sol à une profondeur variant de 15 à 20 pouces, au moyen de deux charrues allant l'une après l'autre. La première était une forte charrue ordinaire, prenant autant de terre que possible. L'autre, une charrue à sous-sol sans versoir, bouleversant la terre à une bonne profondeur sans l'amener à la surface. Ces travaux ont été faits dans l'automne de 1860, pour opérer l'amouplissement complet du sol, au moyen des gelées de l'hiver, et exposer la terre aux influences de l'air et de la lumière, premiers principes de toute végétation.

Le printemps suivant il ne restait plus qu'à faire la distribution en planches et en carrés. Les deux allées principales qui